

TD n°05 : Analyse de textes pour et contre l'esclavage

1. Explication de l'extrait « *De l'esprit des Lois* », chapitre V, Livre XI, 1748, de Montesquieu.

Montesquieu est un philosophe du siècle des Lumières.

A travers certaines expressions, Montesquieu utilise le procédé de l'ironie pour défendre l'esclavage de toute évidence, mais en réalité il critique l'institution en question.

Par exemple : « Si j'avaisvoici ce que je dirais : » == » ironie.

L'expression « noirs depuis les pieds jusqu'à la tête...(...)» démontre à quel point le philosophe des Lumières est fasciné par l'homme noir car il n'en avait jamais vu. Ce passage montre aussi à quel point les hommes des Lumières sont beaucoup plus curieux au sujet de la couleur de la peau des noirs que de leur côté barbare. Ils sont les précurseurs des abolitionnistes.

Il critique dans cet extrait avec le procédé de l'ironie les éléments suivants :

- La façon dont les européens ont de justifier l'esclavage par :
- L'économie (importation des denrées rares telles que le sucre).
- La couleur de la peau des esclaves.
- Le noir n'a pas d'âme.
- Les populations africaines noires n'ont aucun intérêt pour l'or : ce que les européens trouvent « bizarre » voir même « étrange ».
- Ces africains sont pour la plupart des païens. Ils vénèrent des idoles == » c'est pourquoi l'européen les considère comme barbares.
- Enfin, Montesquieu critique de façon directement les princes d'Europe car ils ne font rien pour mettre fin à la traite des nègres.

2. Analyse du texte de Chevalier de Jaucourt « *Encyclopédie : Article : « traite des nègres »* ».

Chevalier de Jaucourt critique l'esclavage et tout particulièrement le commerce triangulaire.

Pour lui, ce commerce n'est rien d'autre qu'un crime contre la religion, la morale, les lois naturelles, et tous les droits de la nature humaine.

Selon un anglais moderne, les nègres ne sont pas des prisonniers de guerre réduits en esclaves. Ils sont vendus par leurs propres chefs de tribus et achetés par des européens qui les emportent dans leurs colonies pour y mener une vie de servitude extrême.

Ils sont transportés tels des marchandises dans des cargos chargés à ras bord (ils voyagent dans des conditions déplorables).

Dans le troisième paragraphe, Jaucourt compare la relation entre maître et esclave à celle entre roi, prince ou magistrat et son sujet. Puisqu'un roi lui-même n'est pas le propriétaire de ses sujets donc, il n'a pas le droit de les vendre.

De ce fait, pourquoi en serait-il autrement pour le maître et son esclave ?

Dans le quatrième paragraphe, il fait l'éloge de l'homme et de la liberté. Pour lui, la vie d'un homme et sa liberté n'ont pas de prix et ne peuvent par conséquent être achetés ou vendus.

La liberté d'un être humain n'est point un objet de commerce.

Dans le dernier paragraphe, il renforce l'idée au sujet de la liberté de l'homme déjà acquise. En effet, aucun roi, aucun prince n'a le droit de disposer de la liberté d'un être humain car elle n'a pas de prix et donc tout ce commerce est nul et invalide.

La liberté est notre droit naturel et personne (aussi puissant soit-il) n'a le droit d'en disposer.

Si un esclave met les pieds dans un pays libre, il doit être affranchi immédiatement.